



## BULLETIN D'INFORMATIONS SEPTEMBRE 2014

### CARTES AVANTAGES JEUNES

Nous vous informons que la commune met à votre disposition, dès aujourd'hui, la carte Avantages Jeunes. Cette carte s'adresse à tous les jeunes de moins de 30 ans quelque soit leur statut scolaire, étudiant, salarié, demandeur d'emploi, militaire. Il n'y a pas d'âge minimum.

Elle permet des gratuités ou avantages dans les domaines de la culture, du sport et des loisirs sous la forme de coupons détachables valables une fois, ainsi que des réductions permanentes allant de 5 à 50 % dans de nombreux magasins. Le prix cette carte est de **6 euros (la commune prend en charge 50 % du prix de vente)**.

Elle est valable du **1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 août 2015**.

Les personnes intéressées peuvent se présenter, en Mairie, munies des pièces suivantes :

- Carte d'identité,
- Photo,
- Règlement de la carte (3 euros).

### COLLECTE ET DECHETTERIE

La déchetterie mobile sera à ANJOUTEY, à l'éco-point, Rue du Moulin, le **vendredi 24 octobre 2014 de 16h00 à 19h00**.

Vous pourrez y déposer tout vos déchets : verre, papier, carton, ferraille, gravats, peinture et produits chimiques, pneus, textiles, objets encombrants, batterie, piles, plastiques, huile de vidange.

*Les personnes âgées ne disposant pas de moyens, et qui auraient des objets encombrants à transporter sont priées de se faire connaître en Mairie, l'employé communal passera les récupérer.*

**Rappel** : Il est strictement interdit de déposer vos objets ou vos déchets avant la mise en place de la déchetterie.

### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Si Vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales : cette démarche est simple ; il vous suffit de passer au Secrétariat de Mairie muni d'une pièce d'identité afin de remplir le formulaire nécessaire à l'inscription.

Les inscriptions doivent être demandées avant le **31 décembre 2014** ; passé ce délai, vous ne pourrez plus vous faire inscrire pour l'année 2014.